



# LE SAINT PAULAIS

## **BULLETIN INFO n° 59 : Mai 2015**

Également disponible en ligne sur le site internet de Saint Paul du Bois grâce au lien suivant :  
[http://www.saintpauldubois.com/rubrique/municipale.php?p=municipale\\_b\\_intermediaire](http://www.saintpauldubois.com/rubrique/municipale.php?p=municipale_b_intermediaire)

### **SOMMAIRE**

- I. Actualités- Réforme territoriale**
- II. Extraits des conseils municipaux**
- III. Associations**
- IV. Informations communales**
- V. Informations diverses**

### **I. Actualités – Réforme Territoriale :**

Nous avons évoqué la réforme territoriale lors des vœux du maire et vous avez pu lire quelques infos à ce sujet dans le bulletin municipal.

Le contexte général de cette réforme territoriale demeure avant tout une baisse drastique des aides de l'Etat envers les collectivités locales des communes et intercommunalités. Dans le même temps (dès 2015), l'Etat transfère des compétences ( assistance technique pour la voirie, instructions des permis de construire...) aux collectivités : ce qui engendre des dépenses supplémentaires supportées auparavant par l'Etat.

Depuis 2001, date de la création de la communauté de communes (com-com de 10 000 habitants), quelques compétences comme une partie de la voirie, le service incendie pompiers, l'aspect social et jeunesse avaient été transférées à la com-com. Depuis 2013, une étude complémentaire s'était engagée pour mesurer les enjeux et possibilités de mutualisation de nouvelles compétences. C'est ainsi que depuis 2014-2015, les compétences scolaires (rythmes scolaires, école), cantines, globalité de la voirie, sports, instructions des permis de construire sont des compétences com-com.

Après les réformes territoriales des régions et départements, l'Etat s'engage dans celles des com-com et communes au-travers de la loi NOTRe en 2015, elle devrait être votée avant l'été. Elle consiste à donner l'obligation aux com-com d'atteindre un minimum de 20 000 habitants. Face à cela, de nombreuses com-com de nos secteurs ont besoin de se regrouper. Pour la com-com du Vihersois, différentes rencontres se sont déroulées depuis près d'un an avec les com-com voisines (Thouarcé, Doué, Chalonnes, Chemillé, Bocage : Somloire-Maulévrier, ) . Depuis l'automne 2014, un projet de création d'une grande com-com dite rurale est en réflexion pour tout un territoire des Mauges (de Beaupreau-Chemillé-Vihiers...) : zone entre l'agglomération de Cholet et celle d'Angers. Les choix ne sont pas encore faits aujourd'hui. Depuis un an, de nombreuses réunions ont eu lieu entre les différents conseils municipaux pour approfondir la compréhension et la réflexion de ces orientations.

En parallèle des orientations des com-com, les conseillers municipaux de la com-com du Vihersois ont émis le souhait de continuer à travailler ensemble.

Depuis l'automne 2014, vous entendez parler de « commune nouvelle » qui consiste à regrouper des communes proches (passage de toute une com-com en une commune nouvelle ou seulement quelques communes ensemble) . Dans ce cas, les anciennes communes deviennent des communes déléguées avec une répartition des compétences vers la commune nouvelle et les communes déléguées.

Des réunions publiques vont être proposées prochainement pour expliquer les enjeux et orientations possibles.

## **II. Extraits des conseils municipaux (de mars et avril 2015) :**

### ● **Voirie :**

#### **- Rue du plan d'eau (déviation poids lourds)**

Depuis le 28 avril et jusqu'au 16 mai des travaux sont en cours (création de trottoir, élargissement de la route, busage des fossés...).

#### **- Rue du moulin :**

Les études techniques et les financements demandés sont actuellement en cours. Les travaux sont programmés au 1er semestre 2016.

#### **- Rue de l'eau vive (lotissement)**

La réalisation de la voirie définitive et de l'éclairage public vont être réalisés courant juin 2015.

### ● **Bâtiment**

#### **- Hôtel – bar – restaurant « L'entracte » :**

Des travaux de mise en conformité et de sécurité incendie ont été réalisés (alarmes incendie, détection de fumées, portes coupe-feu des locaux techniques, des chambres d'hôtel...).

Un embellissement du bar a également été effectué (comptoir, peinture, mobilier...)

#### **- Salle de sport**

Le sol et le traçage des lignes (terrains de basket, de tennis et de badminton) seront réalisés du 15 au 19 juin. La salle sera indisponible durant cette période.

### ● **Fiscalité :**

Le conseil municipal a voté des taux d'imposition communaux 2015 identiques à ceux de 2014.

## **III. Associations :**

### ● **Les Lutins St Paulais**

Après son assemblée générale, l'association a constitué son nouveau bureau, composé de :

- Président : Aurélien Bien
- Vice-président : Eric Abélard
- Trésorière : Ludivine Poiron
- Trésorière-adjointe: Valérie Crétin
- Secrétaire : Karine Brémond
- Secrétaire-adjoint: Alain Cesbron

- Membres :
- Eric Legeai
  - Aurélie Lenormand
  - Yoann Bonneau
  - Cyrille Degrez
  - Christian Angibaud
  - Samuel Sauvaitre
  - Fabien Goujon

Ce nouveau groupe se réunit régulièrement en vue de la préparation du 4ème Marché de Noël de la commune qui se déroulera le dimanche 29 Novembre prochain.

**Vous êtes artisan, producteur, collectionneur ...et vous souhaitez venir exposer votre savoir-faire... ? C'est avec plaisir que nous vous accueillerons !**

- Contacts :
- Aurélien BIEN : 06.43.74.04.55 / 02.41.70.22.57 [aurepi-service@orange.fr](mailto:aurepi-service@orange.fr)
  - Karine BREMOND: 02.41.75.18.46 [karine.bremond@voila.fr](mailto:karine.bremond@voila.fr)
  - Valérie CRETIN : 05.49.65.96.70 [philippe.cretin563@orange.fr](mailto:philippe.cretin563@orange.fr)
  - Alain CESBRON : 02.41.75.04.78 [al.ces49@gmail.com](mailto:al.ces49@gmail.com)

## ● Le foyer des jeunes « Ca cool de source »

Le foyer des jeunes « Ca cool de source » vous présente son nouveau bureau :

**Président** : Steeve NOTEBAERT

**Présidente adjointe** : Pauline BOULIER

**Trésorier** : Adrien CRETIN

**Secrétaire** : Fanny LEGEAY

Membres adultes : Myriam ABELARD, Véronique BOULIER, Isabelle CRETIN, Elodie ABELARD

Le foyer des jeunes souhaite bonne route et bonne continuation à David Fournier, animateur jeunesse en charge de Saint Paul depuis sa création, qui vient de quitter le centre socio-culturel. Merci à lui.

*Vous retrouverez toutes les actualités du foyer des jeunes sur le site internet de la commune grâce au lien suivant : [http://www.saintpauldubois.com/rubrique/associative.php?p=associative\\_jeunesse](http://www.saintpauldubois.com/rubrique/associative.php?p=associative_jeunesse)*

## ● Familles rurales – Bibliothèque

**Les permanences** ont lieu le 2<sup>ème</sup> et dernier samedi du mois de 11h à 12h30.

**Tarifs** : - gratuit pour les adhérents à Familles rurales ; la carte famille pour l'année : 5 euro  
- le prêt occasionnel d'un livre: 0,50EUR

## ● AEP :

### Film sur l'abbé Moreau

Un film sur l'abbé Georges Moreau vient d'être commencé par les cinéastes amateurs du Vihierois. C'est une figure de la commune que Jean Louis Godet, réalisateur, souhaite faire revivre à travers cette œuvre. L'abbé Moreau a été curé de St Paul de 1954 à 1984 et a beaucoup marqué l'histoire de notre village. Homme de caractère, passionné de théâtre, entreprenant, visionnaire, constructeur, il a laissé beaucoup de souvenirs et l'aventure du théâtre qui s'y déroule chaque année constitue son héritage.

C'est donc par une belle journée des vacances de printemps, que 15 jeunes et enfants ont revêtu des costumes des années 1960 pour jouer une scène des confessions dans l'église de St Paul, en compagnie de Christian Angibaud qui interprète le rôle de l'abbé Moreau (voir la photo).

D'autres scènes avec les enfants seront tournées en début d'été, puis en septembre, nous aurons besoin de nombreux acteurs et figurants qui seront nécessaires pour mettre en place des scènes dans l'église et une procession à la chapelle de Haute Foy. Nous ferons appel à tous les St Paulais et leurs amis puisqu'il nous faudrait environ 300 à 400 personnes habillées en 1960. Cherchez dans vos armoires et préparez-vous pour une journée de tournage.



## **IV. Informations communales :**

- **Secrétariat de mairie : Horaires d'été**

Du lundi 6 juillet au vendredi 14 Août le secrétariat sera ouvert tous les après-midi de 13h 30 à 17h et fermé le samedi matin.

- **Aire naturelle**

- ✓ **Coin baignade :**

La baignade sera surveillée du samedi 4 juillet au samedi 15 août 2015, de 14 heures à 19 heures, sauf le mardi.

Cette année, une animation livres et jeux, **ouverte à tous** sera proposée sur le site. Nous vous apporterons de plus amples informations dans le prochain Saint Paulais.

- ✓ **Camping :**

Les campeurs peuvent s'adresser au bungalow baignade de 14h à 19h ou en mairie.

- ✓ **Pêche :**

La pêche est ouverte depuis le 1<sup>er</sup> mai et jusqu'au 30 octobre 2015. Le règlement de pêche est affiché sur site. Vous le retrouverez également sur le site internet.

Enfin, les membres de l'association ont prévu la réfection des trois abris des tables de pique-nique.

*Vous retrouverez toutes ces actualités et d'autres encore sur le site internet de la commune via ces liens :* [http://www.saintpauldubois.com/rubrique/decouvrir.php?p=decouvrir\\_baignade](http://www.saintpauldubois.com/rubrique/decouvrir.php?p=decouvrir_baignade)  
[http://www.saintpauldubois.com/rubrique/decouvrir.php?p=decouvrir\\_peche](http://www.saintpauldubois.com/rubrique/decouvrir.php?p=decouvrir_peche)

- **Déchetterie :**

Ouverture le samedi de 14h à 17h.

Une collecte ferraille a lieu le 3<sup>ème</sup> samedi de chaque mois à la déchetterie de Vihiers de 9h à 12h et de 14h à 17h

- **Élagage :**

Les travaux d'élagage seront faits par l'entreprise RUAULT (49 Le Breil), cela consiste à entretenir les végétaux situés à proximité des lignes Haute Tension

- **A louer :**

- ✓ **Type 4 et type 3 :** s'adresser à la Mairie

- ✓ **Studio :** 1<sup>er</sup> étage, chauffage électricité, parking, centre bourg s'adresser à la Mairie

- ✓ **Type 4 – lotissement :** à partir de 483 € rue de l'eau vive, chauffage individuel, pompe à chaleur, garage s'adresser à PODELIHA 02.41.79.62.10 ou à la Mairie

- **Terrains Lotissement « La Source » :**

**11 lots :** de 624m<sup>2</sup> à 1 090 m<sup>2</sup> sans taxe d'aménagement communal, 26€ H.T

- **Population (arrivée et départ) :**

Lors de votre arrivée, il est demandé de passer au secrétariat, afin de mettre à jour les documents d'identité. De même, lors du départ de la Commune, il est nécessaire de le signaler à la Mairie mais aussi au SMITOM : 02 41 59 61 73

- **Lettre intercommunale (feuille jaune) :**

Les articles à publier doivent être transmis au plus tard à 17 h chaque mercredi pour une diffusion le vendredi, sur le site de la mairie de Vihiers. Format PDF non accepté. Ou envoi à la mairie de ST PAUL adresse mail : mairiestpaul@orange.fr

- **Collecte des bouchons plastiques :**

Les bouchons de plastiques et de liège peuvent être déposés à la Mairie ou auprès de Epi service **sauf les bouchons de produits chimiques, bouchons de sécurité : détergents, bouchons de médicaments.**

- **Parution guide dans les Pays de la Loire**

Sortie du guide « **50 balades dans les Pays de la Loire** » :

Le sentier Jaune de Saint Paul du Bois est recensé dans ce guide disponible prochainement dans les points de vente du Courrier de l'Ouest et du Ouest France.

- **Dates à retenir**

- 15 mai : concours de belote du club de la Gaieté
- 23-24 mai : ball-trap
- 24 mai : tournoi foot familial
- 14 juin : concours de gros palets
- 8 août : Fête de la Raimbaudière
- 16 août : Fête de l'été – feu d'artifice
- 25 septembre : soirée zumba
- 17 octobre : soirée Handisolidarité
- 7 novembre : soirée école
- 14 novembre : soirée country
- 29 novembre : marché de Noël

Vous retrouverez toutes les dates de manifestations dans l'agenda sur le site internet de la commune grâce au lien suivant : <http://www.saintpauldubois.com/rubrique/agenda.php>

## **V. Informations diverses :**



### **L'eau, les inondations : donnez votre avis**

Qualité de l'eau et des milieux aquatiques, partage de la ressource, aménagement et risques d'inondation... Ces sujets vous intéressent ?

Jusqu'au 18 juin 2015, prenez part à la consultation publique sur la stratégie du bassin Loire-Bretagne pour l'eau et les inondations et sur les plans d'action pour le milieu marin.

Après consultation, ces documents seront adoptés fin 2015 pour la période 2016-2021. Ils s'imposeront alors à toutes les décisions publiques concernant les domaines de l'eau et de l'aménagement du bassin Loire-Bretagne\*.

**Pour participer :** Rendez-vous sur le site [www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr) ou au CPIE Loire Anjou (Maison de Pays - 49 602 Beaupréau - 02 41 17 77 30) qui se tient à votre disposition pour toute question concernant la consultation.

*\*Le bassin Loire-Bretagne s'étend des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, soit 28% du territoire national métropolitain. 12,4 millions d'habitants y vivent.*

\*\*\*\*\*



## Opération plantation des haies

Votre collectivité, en partenariat avec le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Layon, met en œuvre une opération de plantation de haies avec le soutien financier du Conseil Général de Maine et Loire, du Conseil Régional des Pays de la Loire et l'appui technique de la Chambre d'Agriculture de Maine et Loire. Cette opération permet d'accompagner les projets individuels contribuant à l'amélioration du bocage et de la qualité de l'eau sur le territoire,

Pourquoi restaurer et planter des haies ?

Qui peut bénéficier de cette aide financière ?

Quelles sont les conditions ?

Quel est le montant de la plantation et de l'aide ?

Vous avez un projet ? Vous souhaitez participer à cette opération,  
Renseignez vous auprès de votre communauté de communes

**Vous pourrez trouver réponses à ces questions via le lien :**

[http://www.saintpauldubois.com/rubrique/pratique.php?p=pratique\\_objets\\_trouves](http://www.saintpauldubois.com/rubrique/pratique.php?p=pratique_objets_trouves)

\*\*\*\*\*

### Frelons asiatiques :

Regardez dans vos abris, garages, hangars, si vous voyez un pré-nid.  
Tous responsables ! Soyez vigilants pour empêcher l'apparition des gros nids ; agissez maintenant. Tél : 02.41.37.12.48. [fdgon49@orange.fr](mailto:fdgon49@orange.fr)

